



# Un projet éducatif

Je ne voudrais pas faire croire au lecteur, peut-être troublé par le titre de cet article, que les universités d'été organisées par le ministère de l'Éducation nationale depuis 1982 ont été le fruit d'un projet mûrement élaboré. La réalité est tout autre. La démarche suivie par les promoteurs de ce "dispositif de formation" a été essentiellement pragmatique, ponctuée année après année de tentatives pour clarifier les objectifs, améliorer les procédures, diversifier les contenus, tout en recherchant une cohérence d'ensemble.

Mêlé de très près à ces affaires, je me garderai bien de théoriser. Je me méfie d'ailleurs un peu, aujourd'hui, de ces magnifiques reconstructions a posteriori où tout semble s'emboîter à la perfection et où le sens jaillit de la plume pour illuminer l'esprit. Certes, la réflexion est nécessaire et utile. Mais je ne suis pas certain que les retranscriptions d'expériences au travers de grandes machineries théoriques soient toujours très honnêtes. La réalité est parfois moins glorieuse que certaines reconstitutions. C'est pourquoi, plutôt que de le convoquer à un "son et lumière sur les universités d'été", j'ai choisi d'éclairer le lecteur par la narration d'une expérience. Et pour tenter de ne pas tomber dans l'anecdote, commencer par situer cette narration dans le temps — l'histoire récente — et l'espace — l'environnement institutionnel.

Et d'abord préciser ce qu'on entend dans cette livraison des Cahiers pédagogiques par universités d'été. Sans doute aurais-je dû commencer par là tant ce terme est galvaudé : qui n'organise aujourd'hui une "université d'été" ? Plus une rencontre, pour peu qu'elle se situe pendant la saison chaude, qui ne soit pompeusement baptisée ainsi.

Sous cette dénomination, le ministère de l'Éducation nationale a organisé, de 1982 à 1986, dans les universités et les écoles d'ingénieurs, des stages de formation continue destinés à ses personnels. La responsabilité en a été confiée en 1982 à la Mission des technologies nouvelles, de l'innovation et de la formation (M.I.T.I.F.) et, après disparition de cette structure en 1983, à la Mission de la formation et de la recherche en éducation (M.I.F.E.R.E.) qui lui a, pour certaines responsabilités, succédé. L'opération a connu un constant développement, passant d'une université d'été en 1982 à cent quatorze en 1986.

Ce qui nous intéresse ici est de tenter de dégager la spécificité du dispositif et ses particularités, de saisir sa finalité et ses objectifs, d'évaluer sa part de succès.

## Regard sur une histoire plus ou moins récente

Se rencontrer, confronter ses idées et ses expériences, élaborer collectivement une doctrine, des projets, préparer des réalisations, une action, n'a souvent été possible pour les travailleurs que pendant les congés d'été. Il existe donc une longue tradition dans le mouvement syndical (et les partis politiques) de ces rencontres estivales qui fonctionnent à la fois comme carrefours de communication, stages de formation, creusets idéologiques et pépinières de cadres.

Sans doute le mouvement syndical enseignant et les mouvements pédagogiques ont-ils eu plus de facilités que d'autres à utiliser pleinement la période estivale à cet effet. Francine Best, dans sa contribution à « L'Histoire mondiale de l'éducation », évoque le grand « remuement d'idées pédagogiques des années soixante » dont ces rencontres ont pu être l'occasion.

Plus récemment, et dans un contexte plus particulier, Rouen (1976), Toulouse et Grenoble (1977) ont vu leurs campus envahis par trois vastes regroupements œcuméniques intitulés "université d'été pour la formation des enseignants". Ces rassemblements n'ont pas survécu à l'éclatement de l'union de la gauche, terreau qui les nourrissait, puisqu'il s'agissait, à la veille de prendre le pouvoir d'État, de parvenir à — ou du moins de progresser vers — des positions communes en matière de formation des maîtres, pomme de discorde s'il en est entre tendances politico-syndicales. Organisés en dehors — mais non pas à l'insu — des états-majors, ces rassemblements ambigus de militants et d'universitaires tranchaient agréablement avec les rituels des liturgies syndicales ou scientifiques. Grouillantes de vie, incapables bien évidemment

d'atteindre l'objectif fixé qui évacuait candidement la force des affrontements et la permanence des corporatismes, ces universités d'été où l'instituteur de base côtoyait sans façon le mandarin illuminé ont surtout fonctionné comme de formidables stages de formation.

Sur les décombres de la défaite de 1978, chacun est reparti, qui en sa tendance, qui en sa chapelle... jusqu'à la divine surprise de mai 1981 qui prit chacun de court. Le temps écoulé et la personnalité d'Alain Savary aidant, les patients équilibres de répartition des postes de conseillers du ministre auxquels certains avaient pu succomber dans les couloirs rouennais, toulousains ou grenoblois, étaient devenus caducs.

Fonctionnant — mécanique budgétaire et implantation des postes obligent — avec un an d'avance sur le calendrier, c'est à l'été 1982 que fut organisée, sous l'impulsion du cabinet d'Alain Savary, la première université d'été, à Marseille-Luminy, qui rassembla cent cinquante personnes pendant trois semaines sur le thème, déjà, de l'informatique à l'école.

## Coup d'œil sur l'environnement institutionnel

Reportons-nous donc à cet été 1982. En un an, le paysage de la formation des maîtres a déjà bien changé. André De Peretti a rendu sa copie en février et, dès avril, les premières conséquences de son rapport ont été tirées avec la création des Missions académiques à la formation des personnels de l'Éducation nationale (M.A.F.P.E.N.). "Coup de force" du cabinet, comme certains ont pu le dire ? Création ambiguë sans aucun doute, mais qui allait, à la surprise générale, perdurer. Dirigée par un enseignant du supérieur, lui-même placé "hors hiérarchie", cette structure composée d'au moins un tiers d'universitaires semble en effet préparer la création des centres interuniversitaires de formation et de recherche en éducation préconisés par le rapporteur.

Semble ainsi consacrée la victoire de l'université — les lumières — sur l'inspection générale — l'obscurantisme — qui par ailleurs interdite d'inspection rumine son amertume en attendant des jours meilleurs. Bien curieuse solution et bien inutile humiliation. Mais peut-on, par les temps qui courent, faire vraiment autrement ? La solution ne manque pas d'intelligence et l'histoire prouvera que tout cela est viable.

Quelques mois d'expérience — parfois très dure pour leurs responsables — et les missions académiques apparaissent déjà sans équivoque comme ce qu'il était impossible qu'elles ne fussent ou ne devinssent pas : des services rectoraux chargés de la formation. Reste à y réintégrer formellement les corps d'inspection et à écrire que le recteur — qui n'a jamais cessé de l'être — en est bien le patron. Ceci, un peu plus tard, sera fait.

Dans le même temps, une mission ministérielle a été créée qui reçoit, outre la responsabilité de la formation, celles des technologies nouvelles et de l'innovation (notamment les lycées "différents") : la barque étant ainsi chargée, on attend qu'elle coule. Ce qui ne tarde pas trop. Au bout d'un an, en avril 1983, rejetée comme un corps étranger par l'administration centrale qui voit de manière générale d'un œil peu amène l'existence de ces structures parallèles baptisées missions (il y en avait quatre autres), contestée par les chefs de mission académique qui n'y trouvent pas le soutien escompté, abandonnée par le cabinet, la M.I.T.I.F. est remplacée par la M.I.F.E.R.E.

Parachuté de ma province à la tête de cette nouvelle instance, je découvre chaque jour avec un égal étonnement le fonctionnement (normal) d'une administration ainsi que le fonctionnement (curieux) de ce qui m'entoure. Là, demi-soldes de l'ancien régime, mis à disposition, "clandestins", prétendus consultants et soi-disant experts arpentent les couloirs et siègent derrière des bureaux. Des machines audiovisuelles et informatiques circulent. L'ivresse du grand large semble en posséder plus d'un, sorti brusquement de son bureau, de sa classe, pour mouiller à quelques encablures du ministre, qu'il convient, même si on ne l'a jamais personnellement rencontré, de désigner par son prénom. Un pouvoir — ou son apparence — trop longtemps convoité, trop vite embrassé. D'un œil mi-

